

## Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation, notamment son article D.613-45,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2024/01/09-01-CA du 9 janvier 2024, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,

Vu le guide amU de l'admission dans les formations de premier et second cycle adopté par la Commission de la formation et de la vie universitaire en sa séance du 5 décembre 2024,

Vu la proposition du Directeur de l'**Ecole de Journalisme et de Communication d'Aix-Marseille (EJCAM)** du 15/12/2025,

Vu l'extrait du registre des délibérations du Conseil académique restreint en date du 05/02/2026 portant sur les demandes de dérogation pour la Présidence des Commissions pédagogiques et approuvant la désignation de Madame Pauline AMIEL en qualité de président suppléant,

### ARRETE :

#### Article 1

La commission pédagogique de l'EJCAM pour l'année universitaire 2026-2027 est composée comme indiqué dans l'annexe du présent arrêté.

#### Article 2

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de l'EJCAM en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est également publié sur le site internet d'Aix-Marseille Université.

#### Article 3

La Directrice Générale des Services et le Directeur de l'EJCAM sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille

Eric BERTON  
20/03/2026 10:00

Président d'Aix-Marseille Université

Séance du 5 février 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Formation compétente aux enseignants-chercheurs et assimilés de rang A et B

**Demande de dérogation pour la présidence des commissions pédagogiques**

Composante	Civilité	Nom	Prénom	Corps	Fonction	Présidence / Suppléance présidence	Date d'effet	Avis du CAcR du 05/02/2026
EJCAM	Madame	AMIEL	Pauline	MCF	Directrice de l'EJCAM/ responsable du parcours Master Infocom 1&2 COMED A Communication événementielle	Suppléance Présidence	01/02/2026	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
Pharmacie	Madame	BERTAUD	Alexandrine	MCF	Vice-Doyenne chargée de la vie étudiante	Suppléance	01/02/2026	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
INSPE	Monsieur	BONNET	Patrice	PRAG	Directeur adjoint formation de l'INSPE	Suppléance Présidence	01/02/2026	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
FSS	Monsieur	CASANOVA	Rémy	MCF	Président de la Commission Pédagogique	Présidence	01/02/2026	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
FSS	Monsieur	PEYRE	Cyril	PRAG	Responsable de l'Antenne STAPS Aubagne, Responsable du CU AEA (Certificat Universitaire Activités Equestres Adaptées) et référent Parcoursup	Suppléance Présidence	01/02/2026	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés

A Marseille, le 5 février 2026



**Eric BERTON**  
Président d'Aix-Marseille-Université

## Composition Commission Pédagogique

**Composante : EJCAM - Ecole de journalisme et de communication d'Aix-Marseille**

**Président (\*)** (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Marie-Pierre FOURQUET-Courbet

Président suppléant, en cas d'absence ou d'empêchement du Président (\*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Pauline AMIEL

**Enseignant-chercheur ayant des activités de formation continue** : Alexandre JOUX

**Professionnel extérieur à l'établissement** (obligatoire exclusivement pour les formations ayant au moins 30 % des enseignements assurés par des professionnels) : Jean-Marie LEFORESTIER

### Composition de la commission pédagogique au 1er FEVRIER 2026

Diplômes	Mentions	Deux enseignants-chercheurs par mention		Observations
		Enseignant-chercheur 1	Enseignant-chercheur 2	
Licence	Administration publique - Parcours Information-Communication et médias	Marie-Pierre FOURQUET-COURBET	Stéphanie GOLDIE	
Master	Journalisme	Marie-Pierre FOURQUET-COURBET	Stéphanie GOLDIE	
Master	Information, communication	Marie-Pierre FOURQUET-COURBET	Stéphanie GOLDIE	
Autres (à préciser)				

(\*) Le président de la commission pédagogique doit être un professeur des universités, sauf dérogation décidée après avis conforme du conseil académique restreint

Le 15/12/2025

Signature du directeur de composante  
Pauline AMIEL

